

PLAFOND KNAUF METAL AVEC MONTANTS AUTOPORTANTS REI 30 SOUS PLANCHER MIXTE OU COLLABORANT KNAUF KHD18

Fiche Technique Système

2023-01

PLAFOND KNAUF METAL AVEC MONTANTS AUTOPORTANTS REI 30 SOUS PLANCHER MIXTE OU COLLABORANT KNAUF, 1KHD18

D131.fr_PKM-PLANCHER-MIXTE-OU-COLLABORANT_REI30.fr_MONTANTS-AUTOPORTANTS_1KHD18

Description du système

Plafond Knauf avec montants autoportants sous plancher plancher mixte ou collaborant constitué par assemblage d'une plaque de plâtre KNAUF KHD18 vissée sur une ossature métallique Knauf.

Le système est composé de :

- Plaques KNAUF KHD18.
- Montants autoportants.
- Rail.
- Vis TTPC 35mm.
- Laine de verre.

Documents de référence

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41

Justificatif de résistance au feu :

- PV: EFR-15-001540 B Rec. 20/1

Domaine d'emploi

Les plafonds KNAUF METAL avec montants autoportants sous plafond plancher mixte ou collaborant sont destinés à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA – EB – EB+ p

Ce domaine d'emploi est valide pour les ouvrages suivants :

- Les bâtiments de première et de deuxième famille.
- Les ERP de catégorie 1,2,3 et 4 en rez-de-chaussée hors locaux à risques moyens ou importants.
- Les ERP de catégorie 2,3,4 et 5 pour les niveaux au-dessus du rez-de-chaussée et inférieurs à 8m hors locaux à risques moyens ou importants.
- Les bâtiments soumis au code du travail.

PLAFOND KNAUF METAL AVEC MONTANTS AUTOPORTANTS REI 30 SOUS PLANCHER PLANCHER MIXTE OU COLLABORANT KNAUF, KHD18



D131.fr_PKM-PLANCHER-PLANCHER-MIXTE-OU-COLLABORANT_REI30.fr_MONTANTS-AUTOPORTANTS_1KHD18

Caractéristiques techniques

Éléments constitutifs du système	
Parements	KHD18
Nombre de peau	1
Ossature	Montants autoportants

Résistance au feu		
Type de support	Plancher mixte ou collaborant	Plancher mixte ou collaborant
Classement de résistance au feu	REI 30	REI 30
Isolation	Avec	Sans
Type d'isolant	Laine de verre	-
Épaisseur isolant [mm]	60 à 400	0
Lame d'air mini [mm]	75	75

Dimensionnement					
Ossature	Rail	Montants autoportants avec plafond acoustique (max 10kg/m ²)	Montants autoportants sans plafond acoustique	Montants autoportants avec plafond acoustique (max 10kg/m ²)	Montants autoportants sans plafond acoustique
Entraxe maximale (E1) [m]	-	400	400	600	600
Portée montants doubles M48/35 (P1) [m]	R48	2.30	2.50	2.10	2.25
Portée montants doubles M48/50 (P1) [m]	R48	2.45	2.65	2.25	2.40
Portée montants doubles M62/35 (P1) [m]	R62	2.65	2.85	2.40	2.60
Portée montants doubles M70/35 (P1) [m]	R70	2.85	3.05	2.55	2.75
Portée montants doubles M90/35 (P1) [m]	R90	3.35	3.55	3.00	3.20
Portée montants doubles M100/35 (P1) [m]	R100	3.55	3.80	3.20	3.40
Portée montants doubles M125/50 (P1) [m]	R125/40	4.35	4.60	3.90	4.20
Portée montants doubles M150/50 (P1) [m]	R150/40	4.65	4.95	4.20	4.50
Plaque	1^{ère} peau				
Entraxe vissage sur montants autoporteurs [mm]	150				

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

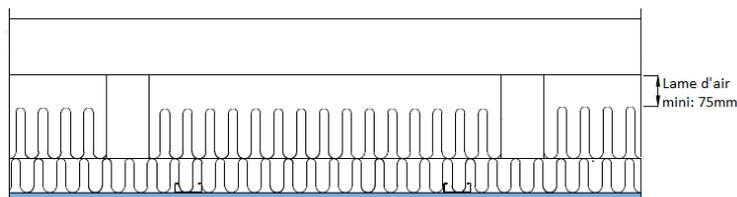
La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

PLAFOND KNAUF METAL AVEC MONTANTS AUTOPORTANTS REI 30 SOUS PLANCHER PLANCHER MIXTE OU COLLABORANT KNAUF, KHD18

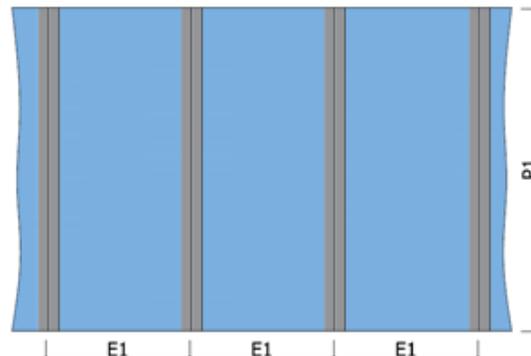


D131.fr_PKM-PLANCHER-PLANCHER-MIXTE-OU-COLLABORANT_REI30.fr_MONTANTS-AUTOPORTANTS_1KHD18

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	Consulter le PV de résistance au feu
Performance acoustique :	Non
Autre :	Non



Lames d'air : cas avec isolant.



Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.